

CONDITIONS GENERALES DE L'ADHESION AU SERVICE HABILITIS

I. Présentation

La marque Habilitis est la propriété de la société EVIN FINANCES SA au capital de 2.500.000 Euros, le site Habilitis.com est la propriété de la Société EVIN LAFAYETTE, Société par Actions Simplifiées au capital de 37 000 euros, inscrite au registre du commerce de Lille sous le numéro B 481 504 561, dont le siège social est situé au 29, Rue des Marlières - 59710 Avelin – Téléphone : 0810.057.612 – Numéro TVA : FR74481504561.
Le Directeur de la publication et de la rédaction du Site est Monsieur Stéphane PACHY, en qualité de Responsable du Réseau Habilitis.

II. Définitions

Les termes suivants désignent indifféremment :
- Site : www.habilitis.com et les sites partenaires
- Utilisateur : Personne physique ou morale qui utilise les pages du site ou le centre d'appels téléphoniques (via Numéro d'accueil) dans la perspective d'y effectuer une demande.
- Prestataire : Personne physique ou morale qui propose des produits ou services à l'utilisateur.
- Demande : Besoin de produits ou services exprimé par l'utilisateur auprès du réseau Habilitis par le biais d'un formulaire sur le site internet ou directement par téléphone auprès du centre d'appels via un numéro d'accueil.

III. Engagements de Habilitis

Dans le cadre de ses prestations, Habilitis s'oblige à mettre en place un ensemble de moyens et d'actions de communication visant à promouvoir : la marque HABILITIS®, les prestations proposées par l'ensemble des prestataires, et les moyens de contacter Habilitis (ex. numéro téléphonique Habilitis et adresse du site Internet,...).
Habilitis est seul décisionnaire quant aux choix en matière d'actions et moyens de communication. Les choix et décisions relatifs à la nature, au contenu et à la périodicité de ces moyens et actions de communication restent à sa convenance et son entière appréciation.
Habilitis veille scrupuleusement à ce que chaque demande reçue soit traitée et transmise en fonction de l'adéquation entre les produits et services proposés par les Prestataires et la nature de la demande telle que formulée par l'utilisateur.
Habilitis garantit au Prestataire adhérent l'exclusivité d'une demande ; c'est-à-dire qu'une même demande ne peut en aucun cas être envoyée à deux prestataires ; étant entendu que cette exclusivité tombe au cas où le prestataire manquerait à son obligation de répondre à toute demande dans les 3 jours (Voir Point IV).
Habilitis s'oblige à mettre tout en œuvre pour l'exécution des obligations qui lui incombent au titre des présentes en conséquence Habilitis n'a donc à supporter qu'une obligation de moyen et en aucun cas une obligation de résultat.

IV. Responsabilité de Habilitis

La société transmet les demandes de devis par le biais du site Habilitis et de son centre d'appels téléphoniques. Malgré tous ses efforts pour qualifier au mieux l'utilisateur ainsi que sa demande de devis via son Site et le centre d'appels, Habilitis ne saurait être tenue pour responsable des éventuelles fausses informations contenues dans une demande de devis communiquée au Prestataire, ni des dommages directs ou indirects pouvant résulter de la demande de devis elle-même, qu'elle se révèle qualifiée ou non.
La seule obligation souscrite par Habilitis est la mise en relation de l'utilisateur avec le Prestataire. Elle n'intervient pas dans les négociations menées par la suite entre l'utilisateur et le Prestataire, et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des différends qui pourraient survenir entre eux dans les négociations et/ou la fourniture des prestations.
Habilitis décline toute responsabilité civile et/ou pénale quant aux conséquences directes et indirectes de sa mise en relation entre Utilisateurs et Prestataires. La responsabilité de Habilitis concernant la pertinence et la qualité des demandes de devis transmises au Prestataire ne saurait être engagée.

V. Engagements des Prestataires

Le Prestataire s'engage à :
- Être à jour de ses obligations pour l'exercice de ses activités à titre professionnel.
- Avoir un niveau d'expérience, de connaissance, de formation et diplôme qui répond aux exigences et obligations légales des missions pour lesquelles il adhère. Et à assurer de manière permanente l'actualisation de ses connaissances de façon à maintenir ses compétences et à garantir la qualité des missions pour lesquelles il est référent.
- Être à jour de ses assurances Responsabilité Civile Professionnelle, couvrant chaque expertise ou mission pour lesquelles il est adhérent.
- Répondre sous 3 jours ouvrés à toutes les demandes reçues via Habilitis, même par la négative le cas échéant.
- Respecter en qualité de Membre du réseau la Charte Qualité dans l'exercice quotidien de sa profession (cf. Point VI)
- Avoir pris connaissance et des mentions légales du site internet.

En règle générale, le Prestataire s'engage à servir au mieux l'utilisateur et à respecter tous les engagements pris.
Ces engagements sont souscrits par le Prestataire et Habilitis ne pourrait en aucun cas être tenue pour responsable en cas de manquement à l'une quelconque de ces obligations.

VI. Charte Qualité

1 - Les fonctions d'expertise ou de diagnostic sont exclusives de toutes autres missions de traitement préventif, curatif ou d'entretien ainsi que de tous liens d'intérêts.
2 - Le professionnel conserve son indépendance en excluant toute pression ou influence.
3 - Les adhérents à la charte s'engagent à travailler en respect des lois, décrets et normes en vigueur.
4 - Le professionnel dispose d'une responsabilité civile professionnelle spécifique à chaque mission ou expertise.
5 - L'expert ou le technicien peut refuser une mission, mais s'il l'accepte, il doit l'honorer conformément à ses obligations jusqu'à son terme.
6 - Tous les moyens nécessaires à la réalisation de la mission doivent être mis en œuvre.
7 - Pendant l'exécution de sa mission, le professionnel doit procéder à ses opérations dans la dignité, la correction et le respect de l'intimité de l'habitant.
8 - L'expert ou le technicien est en mesure de justifier ses conclusions et d'en apporter les preuves nécessaires.
9 - Les adhérents à la charte s'engagent à établir un rapport de mission clair, précis et conforme aux textes législatifs et normatifs en vigueur.
10 - Le membre du réseau Habilitis souscrit à un devoir d'information de la population.

VII. Conditions de l'adhésion

Habilitis s'engage à transmettre au Prestataire les demandes de devis recueillies correspondant aux critères qu'il a choisis :
- Son (ses) secteur(s) d'activité avec les demandes de devis qui y sont associés.
- Sa zone géographique d'intervention par département, par ville(s) (préfecture ou sous-préfecture) ou arrondissement(s) pour Paris, Lyon et Marseille.
- Le statut des Utilisateurs qui déposent une demande de devis (particuliers et/ou entreprises).
Habilitis s'engage à ne transmettre une même demande de devis qu'à 1 seul Prestataire. (Voir Point III).

L'adhésion prend effet dès confirmation écrite par Habilitis par mail. Sauf conditions particulières cette adhésion est d'une durée indéterminée. Dans ces conditions, chaque partie peut y mettre un terme à tout moment sans indemnités, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre partie en respectant au moins un délai de préavis de trois mois prenant effet au premier jour du mois civil suivant.

VIII. Frais d'adhésion et tarification des demandes de devis

Les frais d'adhésion sont mensuellement dus pour 1 secteur d'activité sur 1 zone (département, préfecture, sous-préfecture, arrondissement).
Les tarifs sont mentionnés en pièce jointe. Habilitis peut, de plein droit effectuer une révision de ses tarifs, après en avoir averti le Prestataire par simple courrier un mois avant la date effective du changement de tarification.

IX. Facturation et modalités de paiement

Les frais d'adhésion se facturent au mois civil entier, leur facturation commence et s'achève donc avec le 1^{er} jour du mois.
Une facture mentionnant le total des frais d'adhésion est établie et envoyée par e-mail en fin de chaque mois au Prestataire.
Le montant TTC correspondant au règlement de la facture est prélevé automatiquement du compte du Prestataire vers le 10 du mois suivant la période de facturation.
Toute demande de devis non conforme à vos critères de sélection doit obligatoirement être communiquée par écrit (fax, e-mail ou courrier) sous 72 heures après réception sur Habilitis. Au-delà de ce délai, la demande de devis sera considérée comme valide et ne pourra plus être contestée en aucun cas.

X. Frais de gestion, pénalités, intérêts

Aucun frais de gestion n'est facturé au Prestataire, ni pour l'envoi des factures par e-mail sous format «pdf», ni pour le traitement des règlements effectués par prélèvement automatique.
En revanche, des frais sont facturés pour l'envoi d'une édition papier des factures (10 euros ht/facture). Les frais, liés au rejet d'un prélèvement seront également facturés, à raison de 20 euros ht/rejet.
Un intérêt de 0,75 % par mois de retard sera dû pour toute facture non réglée à l'échéance, sans mise en demeure préalable.

XI. Modifications du site

Habilitis peut, de plein droit et à tout moment, modifier la structure et le contenu de son Site, ainsi que les services proposés, sans autre formalité que de porter ces modifications dans les Conditions générales d'accès et d'utilisation du Site.

XII. Clause de résiliation

En cas de non respect avéré et répété des engagements pris par le Prestataire, Habilitis se réserve le droit de résilier son adhésion sans préavis et sans recours possible par le Prestataire.

XIII. Divers

Le Prestataire pourra se prévaloir de son appartenance à Habilitis en qualité de Membre du réseau et utiliser les logos, plaquettes, autocollants et autres supports officiels pendant toute la durée de son adhésion. Le Prestataire s'interdit tout engagement contractuel au nom de Habilitis.

XIV. Informatique et Libertés

En conformité avec les dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le traitement automatisé des données nominatives réalisées à partir du Site, a fait l'objet d'une déclaration N° 1161004 auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).
L'Internaute est notamment informé que, conformément à l'article 27 de ladite loi, les informations qu'il communique via les formulaires présents sur le Site sont nécessaires à l'exécution de la prestation offerte par la Société. Elles sont collectées par la Société pour permettre la mise en relation de l'utilisateur et du Prestataire. Les informations fournies par les internautes pourront en outre, sous réserve de l'accord de l'Internaute concerné, être communiquées aux Partenaires de la Société.
Certaines informations demandées dans les formulaires ont un caractère obligatoire. Elles sont signalées par un astérisque. L'enregistrement de ces informations par l'utilisateur est impératif pour le traitement sa demande. Ainsi, seules les demandes dont les informations obligatoires auront été correctement renseignées seront transmises aux Prestataires. L'utilisateur s'oblige à ne communiquer et à n'inscrire sur le Site que des informations véridiques, sincères, régulières et fidèles sur ses coordonnées, son activité et sur ses besoins.

L'Internaute est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification portant sur les données le concernant en écrivant à l'exploitant du Site dont les coordonnées sont : HABILITIS - 29, rue des Marlières - 59170 AVELIN ou par e-mail à : contact@habilitis.com

XV. Litiges

Les présentes conditions sont soumises à la loi française. En cas de litige, compétence expresse est attribuée au Tribunal de Commerce de Lille-Roubaix-Tourcoing, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires en référé ou par requête.

Signature et cachet de votre entreprise